

Appel d'offre 2012 Bourses « Junior clinical scientist-Fondation Leenaards » pour médecins cliniciens MD-PhD, PhD ou ayant une expérience de recherche prolongée

Le succès de la médecine académique dépend du rapprochement entre la recherche et la clinique. Le programme MD-PhD attire des candidats désireux de poursuivre une carrière académique dont les composantes clinique et recherche varient en fonction des individus et des spécialités vers lesquelles ils/elles se dirigent. Toutefois, dans la situation présente, la formation clinique interrompt les activités de recherche rendant difficile un retour vers celle-ci lorsque la formation clinique est achevée.

Afin de favoriser la réinsertion des titulaires d'un MD-PhD, de médecins cliniciens PhD ou ayant une expérience de recherche prolongée (2-5 ans) et de leur permettre de poursuivre activité de recherche, **le Décanat de la Faculté de biologie et de médecine met au concours pour l'année 2012 :**

2 bourses « Junior Clinical scientist-Fondation Leenaards » de CHF 30'000 par année, couvrant 20% à 25% du salaire d'un médecin-assistant pendant une période de deux à trois ans (octroi prévu dès le 01.07.2012 ou à convenir).

Le programme de recherche devra :

- *se dérouler de préférence dans le laboratoire dans lequel a été effectuée la recherche antérieure ou dans une thématique s'inscrivant dans une continuité*
- *être initié dans les deux ans et au plus tard dans les cinq ans suivant l'obtention du PhD ou de l'activité de recherche prolongée.*

Eléments du dossier :

Les dossiers seront présentés sur le formulaire fourni sur la page http://www.unil.ch/iafbm/leenaards/form_JCS.doc avec les éléments suivants :

- 1) Lettre de motivation.
- 2) Curriculum Vitae avec une liste des publications.
- 3) Présentation d'un plan d'organisation des activités de recherche dans l'ensemble de l'activité du candidat par le chef du service clinique et le responsable de l'activité de recherche, avec plan de carrière prévu. L'organisation proposée du temps de recherche peut être très flexible sur l'année, adaptée au type d'activité clinique
- 4) Moyens supplémentaires mis à disposition par le Service/Laboratoire en terme d'équipement, de consommables et de temps de recherche supplémentaire éventuel financé par le Service/Laboratoire (« matching funds »).

Rapports :

- Un rapport intermédiaire sera établi après 18 mois à l'intention du Décanat de la FBM de l'UNIL avec copie à la Fondation. L'évaluation par le Décanat déterminera l'octroi ou non d'un soutien pour une 3ème année.
- Un rapport final sera produit dans un délai de 3 mois après la fin de la 3ème année.

Le dossier complet devra être envoyé en un seul fichier au format pdf jusqu'au 7 mai 2012 à l'adresse suivante : recherche.fbm@unil.ch